

Bienvenue ! Vous êtes dans un centre écotouristique, **site respectueux de l'environnement et des hommes** : toute l'année, nous travaillons pour vous accueillir dans les meilleures conditions, vous, vos enfants et vos amis. Votre **confort**, votre **bien-être** et votre **tranquillité** – ainsi que ceux de nos voisins - sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

Pour assurer le bon déroulement de votre séjour, celui des autres hôtes du centre, et de nos voisins habitants du village, chacun s'engage à respecter les consignes décrites et à les faire respecter à chaque participant du séjour :

- Éviter tout bruit ou comportement, de son fait, du fait de sa famille ou du fait de ses relations, de nature à troubler le voisinage.
- La musique est interdite en extérieur : terrasses, aires de jeux, jardin... Elle est autorisée seulement dans la salle d'activité, portes fermées, avec un volume raisonnable.
- Merci de respecter les aires de jeux collectives et la cuisine d'été, et de nettoyer et ranger le matériel emprunté. Afin de ne pas gêner le voisinage, l'accès à ces espaces est interdit de 22h00 à 8h00 du matin
- Il est strictement interdit de fumer dans les chalets, la cigarette est tolérée sur les terrasses et dans le jardin. Les mégots doivent être éteints et déposés dans les cendriers prévus à cet effet dans chaque chalet (ils sont hélas trop souvent retrouvés au pied des terrasses et sur le parking).
- Merci de ne pas rentrer dans les éco-chalets avec vos chaussures, ainsi qu'à l'étage du chalet de groupe. Les sols sont naturels et fragiles (prévoir des chaussons).
- Le mobilier d'intérieur ne doit pas être sorti. Seules les tables et chaises de la salle d'activités le peuvent. Veiller à tout rentrer en fin de soirée (humidité...). Merci de ne pas déplacer le mobilier, la vaisselle, les couvertures, les transats... d'un chalet à l'autre
- Le jardin des plantes est fragile, merci de demander aux enfants de rester dans les allées et de ne pas jouer sur les rondins et murs en pierres sèches (rien n'est scellé, les risques de chutes sont réels).
- Afin de faciliter la gestion de vos déchets, les consignes sont indiquées dans les sacs de tous les éco chalets et les points de collecte se situent au col de Marcieu. Les sacs de tri mis à disposition dans les sacs doivent être rapportés après utilisation.
- La capacité d'accueil du centre est de 61 personnes maximum.
- L'installation de mobilier ou structures diverses en extérieur n'est pas autorisée, sauf accord écrit des gestionnaires.

Merci de votre compréhension et toute l'équipe reste à votre écoute et vous souhaite de passer un très bon séjour !